

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Par an, (payable d'avance) \$6.00 (payable durant l'année) 7.00

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRI DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion... Chaque insertion suivante, par ligne...

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 23 MAI 1874.

LES MASQUES ROUGES

(SUITE)

Comme il parlait ainsi à mi-voix, tambourinant sur la table avec sa tabatière, il entendit frapper assez rudement à la porte de la rue.

arrondies autour du cou de Robespierre, se détendirent. Puis il alla se rasseoir dans le fauteuil où il s'était laissé tomber d'abord.

Tous les matins, à six heures et demie, un homme arrivait chez lui et frappait trois coups à sa porte.

Deux Jolies Chansons Nouvelles!

LE BEAU DANUBE BLEU! 75 cts. (Beautiful Blue Danube) Valse chantée de Strauss.

Soumissions pour Targettes.

DES SOUMISSIONS seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI, le 25e jour de MAI courant, pour la fabrication et la livraison à chacune des villes de Montréal et Toronto de 75 TARGETTES EN FER FORGÉ, avec Staves et Bolts complets.

VAPEURS "Circassian," "Helios," "Prussian."

PAR les Vapeurs ci-dessus, nous venons de recevoir un grand assortiment de NOUVEAUTES en ÉTOFFES pour ROBES, GILETS, MANTEAUX, POLONAISES, et COSTUMES.

Département des Tapis.

Nouveaux Patrons en TAPIS ÉCOSSAIS, BRUXELLOIS, TAPESTRY, PRELATS, Étoffes pour RIDEAUX, et RIDEAUX en Point et en Mousseline.

Département des Messieurs.

Un excellent choix d'ÉTOFFES DÉTÊ à l'usage des Messieurs et des Enfants.

Dissolution de Société.

VULA MORT DE M. MODIE, Ecr., le premier associé de la société M. MODIE & FILS, celle-ci est de ce jour dissoute.

A Vendre par le Soussigné.

LES MACHINES suivantes: à faire les L alimettes carrées, rondes, à les souder, à aplanir le bardeau, la latte, à planer le bois.

AVIS.

CONFORMÉMENT à l'annonce ci-dessus, le soussigné désire informer le public que LES AFFAIRES SERONT CONTINUÉES comme d'habitude, sous les noms et raisons de

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES MACHINES suivantes: à faire les L alimettes carrées, rondes, à les souder, à aplanir le bardeau, la latte, à planer le bois.

GRAINS DE SEMENCE.

BLÉ DE LA MER NOIRE, BLÉ DU HAUT-CANADA, BLÉ FFFE, BLÉ LAURENT, ORGE, AVOINE, GRAINE DE MIL, FÈVES BLANCHES ET JAUNES.

MM. LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE, ET MM. les Cultivateurs.

Nous venons de recevoir par le vapeur Polygone, notre assortiment de Graines de Jardins, consistant en:

CHOUX, Éti, Hiver et St. Denis. CAROTTES, De table et des champs. SALADE, Pommée et Frisée.

RAVENS, Longues, demi-longues et rondes. POIREAUX, Gros de London.

FRISÉ, Frisé et d'avance. CONCOMBRES, Hâtifs et longs verts. NAVETS, Blancs, Jaunes, Choux de Siam, Graines de Sariette, Celeri, Tomate, Thym, Marjolaine, Coriandre, etc.

GRAINES DE FÈVES. —Aussi— Gros rouge de Wetherford.

Nous recevons dans quelques jours un grand lot de Graine de Mil, de Trèfle Blanc de Hollande et Trèfle Rouge (Wester.)

Les personnes ayant besoin de Graines, bonnes et fraîches, feront bien de visiter notre établissement.

Pension Privée.

Pension Privée, situation d'une Institution pour enseigner dans une famille ou être Comptable demandée.

Veant d'être reçu par les derniers Steamers

E. JACOT, RUE DE LA COURONNE, Une riche collection de Bijoux et Joyaux Fins.

M. E. JACOT prend la liberté d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un choix riche et varié de Montres d'Or et d'Argent et de Bijouteries Fines, savoir:

Bracelets d'Or, Chainons et Colliers d'Or, Pendants et Médallions d'Or.

Boucles et Cache-tête d'Or, Anneaux et Clefs d'Or, Pendeloques et Boucles d'Or.

Croix très riches d'Or, Anneaux de Mariage et Bagues d'Or, Bagues d'Or pour Messieurs et Dames.

Boucles d'Or pour Messieurs et Dames, Châtelaines d'Or, Chainons d'Or pour Messieurs et Dames.

Settes complets en Or, Bijouterie Américaine Plaquée.

Boîtes à Musique, Argenterie, Horloges, Lunettes, Pipes d'Écumé de Mer, Lunettes d'Opéra, Pendules, Maroquinerie, Articles de Fantaisie, etc., etc.

Corporation de Québec.

Election d'un Conseiller pour le Quartier St. Pierre.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, 11 mai 1874.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 23 Vict. Chap. 45, tel qu'amendé par les actes 24 Vict. Chap. 35, et 36 Vict. Chap. 55, la nomination des candidats pour l'office d'un Conseiller pour le Quartier St. Pierre d'un Conseil pour la Cité de Québec, devenu vacant par l'expiration d'un an, est ouverte au public.

Le Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, le 11 mai 1874.

Succession A. G. Cote.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession A. G. COTE, marchand, de la Rivière-du-Loup (en bas) sont priées de les produire sous quinze jours, à peine de déchéance.

PRELATS ANGLAIS ET TAPIS

SERA OUVERT CETTE SEMAINE. 30 Boîtes de Prelats Anglais, 3 Boîtes de Prelats Américains, 20 Ballots de Tapis Bruns, Impériaux et Tapisseries.

MAISONS A LOUER.

TROIS MAGNIFIQUES MAISONS MEUBLÉES situées sur un des plus beaux sites dans le village des Trois-Pistoles offrant beaucoup d'avantages aux Touristes qui veulent agréablement passer la belle saison.

Une Maison à deux étages avec Cuisine, Hangar, Remise, Fumail, Jardin Magnifique d'Arbres Fruitiers, située à quelques pas de l'Eglise offrant beaucoup d'avantages pour les conditions s'adresser à

JOHNY ROUSSEAU, Ou à M. MICHAUD, Ecr., Notaire, Trois Pistoles, 12 mars 1874—Jno

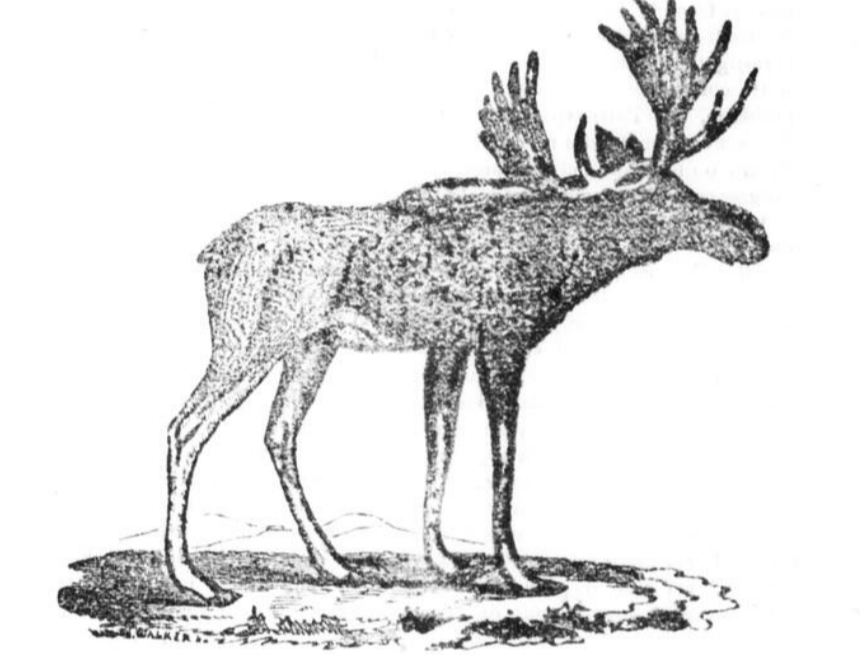
Vente à bon marché Fyfe & Garneau

No. 55, RUE ST. JEAN, PRÈS DE LA PORTE.

Annoncent à leurs pratiques et au public qu'ils ont dernièrement reçu d'Europe un assortiment varié de Marchandises Sèches pour le Printemps et l'Été, qu'ils vendront à très bon marché.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Toute commande pour Robes et Chapeaux seront exécutées dans l'établissement par des modistes d'expérience. Québec, 21 avril 1874.



CHAPELLERIE! CHAPELLERIE!

Importation des plus considérables et des plus variées de Chapeaux, Coiffures, etc., pour les saisons du Printemps et de l'Été.

J. B. LALIBERTÉ, CHAPELIER, No. 54, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, A l'honneur de faire savoir au public qu'il a reçu son importation annuelle de Chapeaux et Coiffures du Printemps et de l'Été.

Succession A. G. Cote. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession A. G. COTE, marchand, de la Rivière-du-Loup (en bas) sont priées de les produire sous quinze jours, à peine de déchéance.

AUX CHARRONS. VERNIS CARRIAGE, De NOBLES & HOABE.

TOILES POUR VOITURES. Bordures, Peintures, etc., etc.

LE TOUT AUX PLUS BAS PRIX. H. S. SCOTT & Cie., 33, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 2 mai 1874.

Voitures d'Enfants.

VENANT D'ÊTRE REÇU, un choix de Petites Voitures pour le promenade des enfants.

A VENDRE PAR F. O. VALLEBRAND, No. 6, Côte Lamontagne, No. 14, rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 18 avril 1874.

Chromos! Gravures!

GLACES DE MIROIRS. Le Soussigné annonce respectueusement au public qu'il vient de recevoir un très belle collection de Chromos, qu'il vendra à des prix raisonnables.

Une visite est respectueusement sollicitée. Toujours en magasin un très grand assortiment de Glaces de Miroirs, Nonivres pour Cadres, Cadres Ovals pour Portraits, etc., etc.

A. BELANGE, 9, rue et faubourg St. J., Québec, 1er avril 1874.

Avis aux Abonnés. Les abonnés dont l'abonnement n'est pas payé...

QUEBEC SAMEDI, 23 MAI 1874.

La Politique de la "Minerve."

Sous ce titre, l'un des derniers numéros du Herald contenait l'article suivant :

"La Minerve a une politique qui, si on peut la définir ainsi, s'impose constamment à l'attention de ses lecteurs. Nous ne sommes pas particulièrement frappés de la sagesse de ce qui, pensons-nous, peut s'appeler le principe de cette politique, nous n'entendons pas juger à notre point de vue, mais au point de vue que nous adopterions si nous suivions le même sentier politique que notre confrère. La politique de la Minerve est simplement d'unir tous les canadiens-français en un seul parti, de faire une question de nationalité, sans distinction d'opinion ou de tendances politiques. On ne pourrait imaginer peu de projets comportant avec eux dégradation intellectuelle aussi évidente. C'est là une étrange proposition de la part de quelqu'un qui se pose en maître penseur vis-à-vis des descendants de cette noble race, si féconde en grandes idées, comme la race française, que l'abandon de toute investigation individuelle des faits et de toute conscience personnelle de l'acte politique, et l'attribuement instinctif d'hommes, comme des moutons dans un champ ou les hirondelles se préparant à émigrer, sans que ces hommes aient porté de jugement sur la conduite qu'ils doivent tenir et le but qu'ils doivent atteindre. Tout ce qui peut offrir de l'attraction pour des hommes de cœur et d'esprit dans une carrière publique, serait mis de côté, et l'on devrait d'après le nouveau plan suivre une règle qui certainement conviendrait plutôt à des idiots. Et encore le succès du plan dépend-il évidemment d'hommes appartenant à une autre race et ayant assez de loquacité pour se laisser jouer par une tactique dont le seul but, est la gratification de l'égoïsme, et dont le seul moyen de succès est de se faire le plus facile. Cependant il est bien difficile que l'on puisse, compter sur cette bonhomie, comme sur un élément certain et invariable. L'attente peut être poussée un peu loin, et il peut fort bien nous arriver de voir quelquefois ceux qui agissent de concert sur un principe de race, se trouver dans une infime minorité, comme la chose est arrivée il n'y a pas encore très longtemps. Mais ce n'est pas tant le principe de cette politique que simple—simple dans les deux sens du mot—qui excite notre surprise que les moyens auxquels notre confrère a recours pour promouvoir son plan. On aurait pu s'attendre que l'apôtre de cette doctrine aurait cherché à rallier ses disciples autour d'hommes éminents, afin d'éviter les divisions, et que, après tout, comme les canadiens français ainsi ralliés, ont besoin de travailler de concert avec les représentants des autres nationalités, s'ils désirent arriver à quelque chose, il aurait choisi dans ce but des noms qui commandent le respect chez toutes les nationalités. On aurait pu supposer aussi qu'il se serait comporté lui-même avec dignité et d'une façon conciliante afin d'obtenir pour le parti extraordinaire qu'il espère fonder, la plus grande somme de popularité, avec l'aide de gens qui ne peuvent pas être admis dans le parti, mais qui y seraient admis par la constitution même du parti. Au lieu de cela, nous voyons notre confrère invoquer l'union entre les canadiens français en faisant des attaques raisonnables que pueriles, et pour cette raison, très offensives, mais bien injurieuses, sur quelques compatriotes canadiens français, dont la valeur est reconnue d'un bout à l'autre du pays, et dont l'élimination de la vie publique détruirait en ce moment les seuls chefs canadiens français existant. Ainsi nous voyons M. Dorion, à qui tous les habitants du pays accordent la plus entière confiance, constamment abreuvé de reproches et de ridicules. MM. Fournier, Letellier, Lafamme et autres que nous pourrions mentionner, hommes qu'une capacité et une volonté énergiques, ont placés à des positions influentes et des plus relevées, sous les circonstances les plus défavorables, sont tous classés à la même enseigne par la Minerve, comme des êtres profondément méprisables et ne méritant pas d'être enregistrés sur la liste civile. Cependant tous ont gagné leurs épaulettes et cela, sous les circonstances les plus défavorables, sans la sanction de la Minerve ou de son parti, et on ne peut leur chercher noise pour avoir perdu une fois des avantages si chèrement gagnés. Ainsi, le premier pas de fait pour arriver à l'unité canadienne-française, est de la rendre impossible en éloignant ceux qui, enjambant tous les obstacles, sont parvenus à des positions d'influence et qui longtemps avant d'y arriver avaient déjà acquis l'estime générale et par leur extraction et par leurs talents, sans parler de ceux qui se respectent, ont de l'amour propre, peuvent-ils s'enfermer dans un parti dont le sergent recruteur et l'exhortateur en chef peut descendre jusqu'aux choses ignobles dont la Minerve se repaît, et espère, supposez-nous, repaître ses lecteurs ? Il n'y a pas longtemps nous lisons une

correspondance datée d'Ottawa, entre lardée de commentaires édités, et dans laquelle on prétendait sérieusement ou faussement à propos de M. Letellier de St. Just, que le nom de St. Just avait été donné à sa famille comme marque de distinction par un oncle...

QUEBEC

La Politique de la "Minerve."

Sous ce titre, l'un des derniers numéros du Herald contenait l'article suivant :

"La Minerve a une politique qui, si on peut la définir ainsi, s'impose constamment à l'attention de ses lecteurs. Nous ne sommes pas particulièrement frappés de la sagesse de ce qui, pensons-nous, peut s'appeler le principe de cette politique, nous n'entendons pas juger à notre point de vue, mais au point de vue que nous adopterions si nous suivions le même sentier politique que notre confrère. La politique de la Minerve est simplement d'unir tous les canadiens-français en un seul parti, de faire une question de nationalité, sans distinction d'opinion ou de tendances politiques. On ne pourrait imaginer peu de projets comportant avec eux dégradation intellectuelle aussi évidente. C'est là une étrange proposition de la part de quelqu'un qui se pose en maître penseur vis-à-vis des descendants de cette noble race, si féconde en grandes idées, comme la race française, que l'abandon de toute investigation individuelle des faits et de toute conscience personnelle de l'acte politique, et l'attribuement instinctif d'hommes, comme des moutons dans un champ ou les hirondelles se préparant à émigrer, sans que ces hommes aient porté de jugement sur la conduite qu'ils doivent tenir et le but qu'ils doivent atteindre. Tout ce qui peut offrir de l'attraction pour des hommes de cœur et d'esprit dans une carrière publique, serait mis de côté, et l'on devrait d'après le nouveau plan suivre une règle qui certainement conviendrait plutôt à des idiots. Et encore le succès du plan dépend-il évidemment d'hommes appartenant à une autre race et ayant assez de loquacité pour se laisser jouer par une tactique dont le seul but, est la gratification de l'égoïsme, et dont le seul moyen de succès est de se faire le plus facile. Cependant il est bien difficile que l'on puisse, compter sur cette bonhomie, comme sur un élément certain et invariable. L'attente peut être poussée un peu loin, et il peut fort bien nous arriver de voir quelquefois ceux qui agissent de concert sur un principe de race, se trouver dans une infime minorité, comme la chose est arrivée il n'y a pas encore très longtemps. Mais ce n'est pas tant le principe de cette politique que simple—simple dans les deux sens du mot—qui excite notre surprise que les moyens auxquels notre confrère a recours pour promouvoir son plan. On aurait pu s'attendre que l'apôtre de cette doctrine aurait cherché à rallier ses disciples autour d'hommes éminents, afin d'éviter les divisions, et que, après tout, comme les canadiens français ainsi ralliés, ont besoin de travailler de concert avec les représentants des autres nationalités, s'ils désirent arriver à quelque chose, il aurait choisi dans ce but des noms qui commandent le respect chez toutes les nationalités. On aurait pu supposer aussi qu'il se serait comporté lui-même avec dignité et d'une façon conciliante afin d'obtenir pour le parti extraordinaire qu'il espère fonder, la plus grande somme de popularité, avec l'aide de gens qui ne peuvent pas être admis dans le parti, mais qui y seraient admis par la constitution même du parti. Au lieu de cela, nous voyons notre confrère invoquer l'union entre les canadiens français en faisant des attaques raisonnables que pueriles, et pour cette raison, très offensives, mais bien injurieuses, sur quelques compatriotes canadiens français, dont la valeur est reconnue d'un bout à l'autre du pays, et dont l'élimination de la vie publique détruirait en ce moment les seuls chefs canadiens français existant. Ainsi nous voyons M. Dorion, à qui tous les habitants du pays accordent la plus entière confiance, constamment abreuvé de reproches et de ridicules. MM. Fournier, Letellier, Lafamme et autres que nous pourrions mentionner, hommes qu'une capacité et une volonté énergiques, ont placés à des positions influentes et des plus relevées, sous les circonstances les plus défavorables, sont tous classés à la même enseigne par la Minerve, comme des êtres profondément méprisables et ne méritant pas d'être enregistrés sur la liste civile. Cependant tous ont gagné leurs épaulettes et cela, sous les circonstances les plus défavorables, sans la sanction de la Minerve ou de son parti, et on ne peut leur chercher noise pour avoir perdu une fois des avantages si chèrement gagnés. Ainsi, le premier pas de fait pour arriver à l'unité canadienne-française, est de la rendre impossible en éloignant ceux qui, enjambant tous les obstacles, sont parvenus à des positions d'influence et qui longtemps avant d'y arriver avaient déjà acquis l'estime générale et par leur extraction et par leurs talents, sans parler de ceux qui se respectent, ont de l'amour propre, peuvent-ils s'enfermer dans un parti dont le sergent recruteur et l'exhortateur en chef peut descendre jusqu'aux choses ignobles dont la Minerve se repaît, et espère, supposez-nous, repaître ses lecteurs ? Il n'y a pas longtemps nous lisons une

on lire à ceux qui vous questionneront sur l'entrevue du 19 mai. (Signé) GEO. E. CARTIER. C'est ce, en attendant à cette même date du 19 mai 1870 que Cartier commença à écrire son memorandum à Lord Lisgar, dans lequel il dit que l'amnistie devrait être accordée. Le Gouverneur Général a conseillé à Sulte et à Favoys de ne pas se servir de ce memorandum, vu qu'il est écrit d'une manière confidentielle. Mais ils ont répliqué que le memorandum faisait partie de la succession de Cartier. Aujourd'hui le comité du Nord-Ouest a entendu MM. Dennis et Grenais. Nous donnerons leur rapport demain.

QUEBEC

La Politique de la "Minerve."

Sous ce titre, l'un des derniers numéros du Herald contenait l'article suivant :

"La Minerve a une politique qui, si on peut la définir ainsi, s'impose constamment à l'attention de ses lecteurs. Nous ne sommes pas particulièrement frappés de la sagesse de ce qui, pensons-nous, peut s'appeler le principe de cette politique, nous n'entendons pas juger à notre point de vue, mais au point de vue que nous adopterions si nous suivions le même sentier politique que notre confrère. La politique de la Minerve est simplement d'unir tous les canadiens-français en un seul parti, de faire une question de nationalité, sans distinction d'opinion ou de tendances politiques. On ne pourrait imaginer peu de projets comportant avec eux dégradation intellectuelle aussi évidente. C'est là une étrange proposition de la part de quelqu'un qui se pose en maître penseur vis-à-vis des descendants de cette noble race, si féconde en grandes idées, comme la race française, que l'abandon de toute investigation individuelle des faits et de toute conscience personnelle de l'acte politique, et l'attribuement instinctif d'hommes, comme des moutons dans un champ ou les hirondelles se préparant à émigrer, sans que ces hommes aient porté de jugement sur la conduite qu'ils doivent tenir et le but qu'ils doivent atteindre. Tout ce qui peut offrir de l'attraction pour des hommes de cœur et d'esprit dans une carrière publique, serait mis de côté, et l'on devrait d'après le nouveau plan suivre une règle qui certainement conviendrait plutôt à des idiots. Et encore le succès du plan dépend-il évidemment d'hommes appartenant à une autre race et ayant assez de loquacité pour se laisser jouer par une tactique dont le seul but, est la gratification de l'égoïsme, et dont le seul moyen de succès est de se faire le plus facile. Cependant il est bien difficile que l'on puisse, compter sur cette bonhomie, comme sur un élément certain et invariable. L'attente peut être poussée un peu loin, et il peut fort bien nous arriver de voir quelquefois ceux qui agissent de concert sur un principe de race, se trouver dans une infime minorité, comme la chose est arrivée il n'y a pas encore très longtemps. Mais ce n'est pas tant le principe de cette politique que simple—simple dans les deux sens du mot—qui excite notre surprise que les moyens auxquels notre confrère a recours pour promouvoir son plan. On aurait pu s'attendre que l'apôtre de cette doctrine aurait cherché à rallier ses disciples autour d'hommes éminents, afin d'éviter les divisions, et que, après tout, comme les canadiens français ainsi ralliés, ont besoin de travailler de concert avec les représentants des autres nationalités, s'ils désirent arriver à quelque chose, il aurait choisi dans ce but des noms qui commandent le respect chez toutes les nationalités. On aurait pu supposer aussi qu'il se serait comporté lui-même avec dignité et d'une façon conciliante afin d'obtenir pour le parti extraordinaire qu'il espère fonder, la plus grande somme de popularité, avec l'aide de gens qui ne peuvent pas être admis dans le parti, mais qui y seraient admis par la constitution même du parti. Au lieu de cela, nous voyons notre confrère invoquer l'union entre les canadiens français en faisant des attaques raisonnables que pueriles, et pour cette raison, très offensives, mais bien injurieuses, sur quelques compatriotes canadiens français, dont la valeur est reconnue d'un bout à l'autre du pays, et dont l'élimination de la vie publique détruirait en ce moment les seuls chefs canadiens français existant. Ainsi nous voyons M. Dorion, à qui tous les habitants du pays accordent la plus entière confiance, constamment abreuvé de reproches et de ridicules. MM. Fournier, Letellier, Lafamme et autres que nous pourrions mentionner, hommes qu'une capacité et une volonté énergiques, ont placés à des positions influentes et des plus relevées, sous les circonstances les plus défavorables, sont tous classés à la même enseigne par la Minerve, comme des êtres profondément méprisables et ne méritant pas d'être enregistrés sur la liste civile. Cependant tous ont gagné leurs épaulettes et cela, sous les circonstances les plus défavorables, sans la sanction de la Minerve ou de son parti, et on ne peut leur chercher noise pour avoir perdu une fois des avantages si chèrement gagnés. Ainsi, le premier pas de fait pour arriver à l'unité canadienne-française, est de la rendre impossible en éloignant ceux qui, enjambant tous les obstacles, sont parvenus à des positions d'influence et qui longtemps avant d'y arriver avaient déjà acquis l'estime générale et par leur extraction et par leurs talents, sans parler de ceux qui se respectent, ont de l'amour propre, peuvent-ils s'enfermer dans un parti dont le sergent recruteur et l'exhortateur en chef peut descendre jusqu'aux choses ignobles dont la Minerve se repaît, et espère, supposez-nous, repaître ses lecteurs ? Il n'y a pas longtemps nous lisons une

de l'amener le peuple à présenter un front uni à l'ennemi. Je savais que le plan des maraudeurs reposait sur la supposition qu'il y avait division dans nos rangs et qu'une partie de la population se jetterait dans leurs bras. O'Donoghue avait assuré à ses compagnons qu'ils seraient rejoints à la frontière par une partie du peuple mécontente contre la couronne; mais ses calculs ont été déjoués par les faits. Le lieutenant-gouverneur raconte comment les Métis français ont noblement répondu à son appel, et il ajoute: "S'il se trouvait parmi eux—et je crois qu'il s'en trouvait—quelques personnes dont la position exceptionnelle pouvait induire O'Donoghue à compter sur leur appui, cela ne fait qu'ajouter à LA VAILLÉE LA D-MONSTRATION et enlève aux mécontents qui ont envahi le pays la dernière espérance de recevoir appui et sympathie d'une classe quelconque de la population."

QUEBEC

La Politique de la "Minerve."

Sous ce titre, l'un des derniers numéros du Herald contenait l'article suivant :

"La Minerve a une politique qui, si on peut la définir ainsi, s'impose constamment à l'attention de ses lecteurs. Nous ne sommes pas particulièrement frappés de la sagesse de ce qui, pensons-nous, peut s'appeler le principe de cette politique, nous n'entendons pas juger à notre point de vue, mais au point de vue que nous adopterions si nous suivions le même sentier politique que notre confrère. La politique de la Minerve est simplement d'unir tous les canadiens-français en un seul parti, de faire une question de nationalité, sans distinction d'opinion ou de tendances politiques. On ne pourrait imaginer peu de projets comportant avec eux dégradation intellectuelle aussi évidente. C'est là une étrange proposition de la part de quelqu'un qui se pose en maître penseur vis-à-vis des descendants de cette noble race, si féconde en grandes idées, comme la race française, que l'abandon de toute investigation individuelle des faits et de toute conscience personnelle de l'acte politique, et l'attribuement instinctif d'hommes, comme des moutons dans un champ ou les hirondelles se préparant à émigrer, sans que ces hommes aient porté de jugement sur la conduite qu'ils doivent tenir et le but qu'ils doivent atteindre. Tout ce qui peut offrir de l'attraction pour des hommes de cœur et d'esprit dans une carrière publique, serait mis de côté, et l'on devrait d'après le nouveau plan suivre une règle qui certainement conviendrait plutôt à des idiots. Et encore le succès du plan dépend-il évidemment d'hommes appartenant à une autre race et ayant assez de loquacité pour se laisser jouer par une tactique dont le seul but, est la gratification de l'égoïsme, et dont le seul moyen de succès est de se faire le plus facile. Cependant il est bien difficile que l'on puisse, compter sur cette bonhomie, comme sur un élément certain et invariable. L'attente peut être poussée un peu loin, et il peut fort bien nous arriver de voir quelquefois ceux qui agissent de concert sur un principe de race, se trouver dans une infime minorité, comme la chose est arrivée il n'y a pas encore très longtemps. Mais ce n'est pas tant le principe de cette politique que simple—simple dans les deux sens du mot—qui excite notre surprise que les moyens auxquels notre confrère a recours pour promouvoir son plan. On aurait pu s'attendre que l'apôtre de cette doctrine aurait cherché à rallier ses disciples autour d'hommes éminents, afin d'éviter les divisions, et que, après tout, comme les canadiens français ainsi ralliés, ont besoin de travailler de concert avec les représentants des autres nationalités, s'ils désirent arriver à quelque chose, il aurait choisi dans ce but des noms qui commandent le respect chez toutes les nationalités. On aurait pu supposer aussi qu'il se serait comporté lui-même avec dignité et d'une façon conciliante afin d'obtenir pour le parti extraordinaire qu'il espère fonder, la plus grande somme de popularité, avec l'aide de gens qui ne peuvent pas être admis dans le parti, mais qui y seraient admis par la constitution même du parti. Au lieu de cela, nous voyons notre confrère invoquer l'union entre les canadiens français en faisant des attaques raisonnables que pueriles, et pour cette raison, très offensives, mais bien injurieuses, sur quelques compatriotes canadiens français, dont la valeur est reconnue d'un bout à l'autre du pays, et dont l'élimination de la vie publique détruirait en ce moment les seuls chefs canadiens français existant. Ainsi nous voyons M. Dorion, à qui tous les habitants du pays accordent la plus entière confiance, constamment abreuvé de reproches et de ridicules. MM. Fournier, Letellier, Lafamme et autres que nous pourrions mentionner, hommes qu'une capacité et une volonté énergiques, ont placés à des positions influentes et des plus relevées, sous les circonstances les plus défavorables, sont tous classés à la même enseigne par la Minerve, comme des êtres profondément méprisables et ne méritant pas d'être enregistrés sur la liste civile. Cependant tous ont gagné leurs épaulettes et cela, sous les circonstances les plus défavorables, sans la sanction de la Minerve ou de son parti, et on ne peut leur chercher noise pour avoir perdu une fois des avantages si chèrement gagnés. Ainsi, le premier pas de fait pour arriver à l'unité canadienne-française, est de la rendre impossible en éloignant ceux qui, enjambant tous les obstacles, sont parvenus à des positions d'influence et qui longtemps avant d'y arriver avaient déjà acquis l'estime générale et par leur extraction et par leurs talents, sans parler de ceux qui se respectent, ont de l'amour propre, peuvent-ils s'enfermer dans un parti dont le sergent recruteur et l'exhortateur en chef peut descendre jusqu'aux choses ignobles dont la Minerve se repaît, et espère, supposez-nous, repaître ses lecteurs ? Il n'y a pas longtemps nous lisons une

Le lieutenant-gouverneur raconte comment les Métis français ont noblement répondu à son appel, et il ajoute: "S'il se trouvait parmi eux—et je crois qu'il s'en trouvait—quelques personnes dont la position exceptionnelle pouvait induire O'Donoghue à compter sur leur appui, cela ne fait qu'ajouter à LA VAILLÉE LA D-MONSTRATION et enlève aux mécontents qui ont envahi le pays la dernière espérance de recevoir appui et sympathie d'une classe quelconque de la population."

QUEBEC

La Politique de la "Minerve."

Sous ce titre, l'un des derniers numéros du Herald contenait l'article suivant :

"La Minerve a une politique qui, si on peut la définir ainsi, s'impose constamment à l'attention de ses lecteurs. Nous ne sommes pas particulièrement frappés de la sagesse de ce qui, pensons-nous, peut s'appeler le principe de cette politique, nous n'entendons pas juger à notre point de vue, mais au point de vue que nous adopterions si nous suivions le même sentier politique que notre confrère. La politique de la Minerve est simplement d'unir tous les canadiens-français en un seul parti, de faire une question de nationalité, sans distinction d'opinion ou de tendances politiques. On ne pourrait imaginer peu de projets comportant avec eux dégradation intellectuelle aussi évidente. C'est là une étrange proposition de la part de quelqu'un qui se pose en maître penseur vis-à-vis des descendants de cette noble race, si féconde en grandes idées, comme la race française, que l'abandon de toute investigation individuelle des faits et de toute conscience personnelle de l'acte politique, et l'attribuement instinctif d'hommes, comme des moutons dans un champ ou les hirondelles se préparant à émigrer, sans que ces hommes aient porté de jugement sur la conduite qu'ils doivent tenir et le but qu'ils doivent atteindre. Tout ce qui peut offrir de l'attraction pour des hommes de cœur et d'esprit dans une carrière publique, serait mis de côté, et l'on devrait d'après le nouveau plan suivre une règle qui certainement conviendrait plutôt à des idiots. Et encore le succès du plan dépend-il évidemment d'hommes appartenant à une autre race et ayant assez de loquacité pour se laisser jouer par une tactique dont le seul but, est la gratification de l'égoïsme, et dont le seul moyen de succès est de se faire le plus facile. Cependant il est bien difficile que l'on puisse, compter sur cette bonhomie, comme sur un élément certain et invariable. L'attente peut être poussée un peu loin, et il peut fort bien nous arriver de voir quelquefois ceux qui agissent de concert sur un principe de race, se trouver dans une infime minorité, comme la chose est arrivée il n'y a pas encore très longtemps. Mais ce n'est pas tant le principe de cette politique que simple—simple dans les deux sens du mot—qui excite notre surprise que les moyens auxquels notre confrère a recours pour promouvoir son plan. On aurait pu s'attendre que l'apôtre de cette doctrine aurait cherché à rallier ses disciples autour d'hommes éminents, afin d'éviter les divisions, et que, après tout, comme les canadiens français ainsi ralliés, ont besoin de travailler de concert avec les représentants des autres nationalités, s'ils désirent arriver à quelque chose, il aurait choisi dans ce but des noms qui commandent le respect chez toutes les nationalités. On aurait pu supposer aussi qu'il se serait comporté lui-même avec dignité et d'une façon conciliante afin d'obtenir pour le parti extraordinaire qu'il espère fonder, la plus grande somme de popularité, avec l'aide de gens qui ne peuvent pas être admis dans le parti, mais qui y seraient admis par la constitution même du parti. Au lieu de cela, nous voyons notre confrère invoquer l'union entre les canadiens français en faisant des attaques raisonnables que pueriles, et pour cette raison, très offensives, mais bien injurieuses, sur quelques compatriotes canadiens français, dont la valeur est reconnue d'un bout à l'autre du pays, et dont l'élimination de la vie publique détruirait en ce moment les seuls chefs canadiens français existant. Ainsi nous voyons M. Dorion, à qui tous les habitants du pays accordent la plus entière confiance, constamment abreuvé de reproches et de ridicules. MM. Fournier, Letellier, Lafamme et autres que nous pourrions mentionner, hommes qu'une capacité et une volonté énergiques, ont placés à des positions influentes et des plus relevées, sous les circonstances les plus défavorables, sont tous classés à la même enseigne par la Minerve, comme des êtres profondément méprisables et ne méritant pas d'être enregistrés sur la liste civile. Cependant tous ont gagné leurs épaulettes et cela, sous les circonstances les plus défavorables, sans la sanction de la Minerve ou de son parti, et on ne peut leur chercher noise pour avoir perdu une fois des avantages si chèrement gagnés. Ainsi, le premier pas de fait pour arriver à l'unité canadienne-française, est de la rendre impossible en éloignant ceux qui, enjambant tous les obstacles, sont parvenus à des positions d'influence et qui longtemps avant d'y arriver avaient déjà acquis l'estime générale et par leur extraction et par leurs talents, sans parler de ceux qui se respectent, ont de l'amour propre, peuvent-ils s'enfermer dans un parti dont le sergent recruteur et l'exhortateur en chef peut descendre jusqu'aux choses ignobles dont la Minerve se repaît, et espère, supposez-nous, repaître ses lecteurs ? Il n'y a pas longtemps nous lisons une

On écrit de Paris au Daily News que l'on a perdu espoir de faire adopter les bills constitutionnels. La nomination du général Clusey, dans le nouveau cabinet, cause sensation. Versailles, 22 4 h. p. m. La crise ministérielle continue. On a tenté d'autres combinaisons au jour d'hui, mais elles ont été écartées, et le Président McMahon a entrepris lui-même l'organisation d'un cabinet. Paris, 22. Une dépêche expédiée à Londres à minuit dit que le cabinet est définitivement organisé comme suit: Gén. de Clusey, ministre de la guerre et vice-président du conseil; le Duc de Casez, ministre des affaires étrangères; Fourton, ministre de l'Intérieur; Megne, ministre des finances; Eugène Caillaux, ministre des travaux publics; Louis Gricourt, ministre du commerce; le vicomte De Cumont, ministre de l'Instruction publique; et Adrien Tailbon, ministre de la justice. Madrid, 21. Il y a eu une bataille dans la province de l'arragone aujourd'hui entre un détachement de républicains et un corps de carlistes, ces derniers ont été défaits, parait-il. Les insurgés ont eu 60 hommes tués et plusieurs de blessés. Les républicains en ont eu 5 de tués et 90 de blessés. Un corps de carlistes en Catalogne comptant deux cents soldats, a été battu aussi par les troupes nationales. Les vaincus ont eu 21 des leurs de tués et 14 de faits prisonniers. Le général Concha a repris la ville de Cordova. Le général Concha est entré dans Victoria. Santander, 22. Les carlistes ont surpris et enlevé un détachement de volontaires près de cette ville. Aux dernières nouvelles les républicains avaient pu se retirer d'affaire et on avait réussi à leur envoyer du secours. Grande agitation dans la ville, vu que les volontaires cernés sont tous de Santander. Galveston, 22. Une dépêche de B-towaville dit que les déprédations commises par les maraudeurs ainsi que les attentats à la vie augmentent dans des proportions effrayantes. Dans les comtés de Mexico et Live Oak, les anciens rancheros des frontières désertent leurs maisons et vont demander à l'autorité d'organiser un système de défense. Les mexicains ont traversé des bestiaux depuis 3 trois jours à Las Conchas, et 24 milles au dessus d'ici et ils ont tiré sur des américains. Le commandant de Matamoros a été prié d'envoyer des soldats à la poursuite des maraudeurs. Un comité de sûreté a été organisé à Corpus Christi, et le général Augur a promis d'envoyer une compagnie de cavalerie à la poursuite des pillards. Les Mexicains menacent de brûler et incendier la ville et de relâcher les meurtriers enfermés en prison; celle-ci est gardée jour et nuit.

QUEBEC

La Politique de la "Minerve."

Sous ce titre, l'un des derniers numéros du Herald contenait l'article suivant :

"La Minerve a une politique qui, si on peut la définir ainsi, s'impose constamment à l'attention de ses lecteurs. Nous ne sommes pas particulièrement frappés de la sagesse de ce qui, pensons-nous, peut s'appeler le principe de cette politique, nous n'entendons pas juger à notre point de vue, mais au point de vue que nous adopterions si nous suivions le même sentier politique que notre confrère. La politique de la Minerve est simplement d'unir tous les canadiens-français en un seul parti, de faire une question de nationalité, sans distinction d'opinion ou de tendances politiques. On ne pourrait imaginer peu de projets comportant avec eux dégradation intellectuelle aussi évidente. C'est là une étrange proposition de la part de quelqu'un qui se pose en maître penseur vis-à-vis des descendants de cette noble race, si féconde en grandes idées, comme la race française, que l'abandon de toute investigation individuelle des faits et de toute conscience personnelle de l'acte politique, et l'attribuement instinctif d'hommes, comme des moutons dans un champ ou les hirondelles se préparant à émigrer, sans que ces hommes aient porté de jugement sur la conduite qu'ils doivent tenir et le but qu'ils doivent atteindre. Tout ce qui peut offrir de l'attraction pour des hommes de cœur et d'esprit dans une carrière publique, serait mis de côté, et l'on devrait d'après le nouveau plan suivre une règle qui certainement conviendrait plutôt à des idiots. Et encore le succès du plan dépend-il évidemment d'hommes appartenant à une autre race et ayant assez de loquacité pour se laisser jouer par une tactique dont le seul but, est la gratification de l'égoïsme, et dont le seul moyen de succès est de se faire le plus facile. Cependant il est bien difficile que l'on puisse, compter sur cette bonhomie, comme sur un élément certain et invariable. L'attente peut être poussée un peu loin, et il peut fort bien nous arriver de voir quelquefois ceux qui agissent de concert sur un principe de race, se trouver dans une infime minorité, comme la chose est arrivée il n'y a pas encore très longtemps. Mais ce n'est pas tant le principe de cette politique que simple—simple dans les deux sens du mot—qui excite notre surprise que les moyens auxquels notre confrère a recours pour promouvoir son plan. On aurait pu s'attendre que l'apôtre de cette doctrine aurait cherché à rallier ses disciples autour d'hommes éminents, afin d'éviter les divisions, et que, après tout, comme les canadiens français ainsi ralliés, ont besoin de travailler de concert avec les représentants des autres nationalités, s'ils désirent arriver à quelque chose, il aurait choisi dans ce but des noms qui commandent le respect chez toutes les nationalités. On aurait pu supposer aussi qu'il se serait comporté lui-même avec dignité et d'une façon conciliante afin d'obtenir pour le parti extraordinaire qu'il espère fonder, la plus grande somme de popularité, avec l'aide de gens qui ne peuvent pas être admis dans le parti, mais qui y seraient admis par la constitution même du parti. Au lieu de cela, nous voyons notre confrère invoquer l'union entre les canadiens français en faisant des attaques raisonnables que pueriles, et pour cette raison, très offensives, mais bien injurieuses, sur quelques compatriotes canadiens français, dont la valeur est reconnue d'un bout à l'autre du pays, et dont l'élimination de la vie publique détruirait en ce moment les seuls chefs canadiens français existant. Ainsi nous voyons M. Dorion, à qui tous les habitants du pays accordent la plus entière confiance, constamment abreuvé de reproches et de ridicules. MM. Fournier, Letellier, Lafamme et autres que nous pourrions mentionner, hommes qu'une capacité et une volonté énergiques, ont placés à des positions influentes et des plus relevées, sous les circonstances les plus défavorables, sont tous classés à la même enseigne par la Minerve, comme des êtres profondément méprisables et ne méritant pas d'être enregistrés sur la liste civile. Cependant tous ont gagné leurs épaulettes et cela, sous les circonstances les plus défavorables, sans la sanction de la Minerve ou de son parti, et on ne peut leur chercher noise pour avoir perdu une fois des avantages si chèrement gagnés. Ainsi, le premier pas de fait pour arriver à l'unité canadienne-française, est de la rendre impossible en éloignant ceux qui, enjambant tous les obstacles, sont parvenus à des positions d'influence et qui longtemps avant d'y arriver avaient déjà acquis l'estime générale et par leur extraction et par leurs talents, sans parler de ceux qui se respectent, ont de l'amour propre, peuvent-ils s'enfermer dans un parti dont le sergent recruteur et l'exhortateur en chef peut descendre jusqu'aux choses ignobles dont la Minerve se repaît, et espère, supposez-nous, repaître ses lecteurs ? Il n'y a pas longtemps nous lisons une

impossible de croire qu'elle ne puisse avoir eu la faiblesse de s'imaginer pour un instant qu'elle l'aurait gratuitement. Le débarcadère à Lévis, est propre sur service depuis le 11 ou 12 courant et les steamers de la Cie, n'y ont pas touché une seule fois, quoique ceux qui ont le malheur d'être obligés de traverser soient forcés d'escalader les quais à la mode des plus fameuses acrobates et que le transport du fret ne se fasse qu'à la marée, et de quelle façon encore. Si les anciens contracteurs en avaient fait autant ?..... Varré, Lévis, 21 mai 1874. L'Union Typographique de Québec No. 159. L'Union Typographique de Québec No. 159, accuse réception des ouvrages suivants qu'elle doit à la générosité des messieurs dont les noms sont mentionnés ci-dessous. Voici la liste des dons. W. E. Blumhart, écuver. London society, (1865)..... 1 vol. Seul..... 1 " Le Mutill..... 1 " Les exploits de Rocombol..... 1 " Beadle monthly, (1866)..... 1 " Orpheus C. Kerr..... 1 " M. Sprouts (his opinions)..... 1 " Les Marionnettes de Paris..... 1 " La chaumière indienne } Paul et Virginie..... 1 " La cryptographie dévoilée par C. Vzin..... 1 " L'Album du Touriste..... 1 " Entre chien et loup..... 1 " Caneviers du Dimanche..... 1 " Portraits et Dessins..... 1 " Peewick Papers..... 1 " Bleskhouse..... 1 " L. H. Huot, écuver. Le Jour et la Nuit..... 2 " M. J. N. Duquet, typographe. L'Hérésie chrétienne du Canada, ou vie de Mlle LeBar..... 1 " La petite Corbeille de fleurs..... 1 " Alphonse Karr, par Mirecourt..... 1 " Nouveau système de prononciation anglaise et française, avec ou sans maître..... 1 " P. A. Crossby, écuver. Lovell's Gazetteer of British North America..... 1 " M. J. P. Plamondon, marchand. La Roche Tremblante..... 1 " Le Spectre de Châtillon..... 1 " M. Jos-Vieno Michaud, typographe. Le Château vert..... 1 " Un ami. Les mille et une nuits, contes arabes..... 1 " Histoire des Abénakis..... 1 " L'Union Typographique prie ces messieurs d'accepter ses plus sincères remerciements pour leurs dons généreux. Par ordre, P. DEQUÈNE, Bibliothécaire, Québec, 23 mai 1874. Avis de l'Administration de "L'Événement." A dater de ce jour, M. Alexandre Lévy-Recio n'a plus rien à faire avec notre établissement. 22 mai 1874. FAITS DIVERS. OUVRIERS FRANÇAIS.—(Œuvre de Bienfaisance).—On nous prie d'informer les personnes qui ont pris des billets, sur le tableau mis en loterie, (au nouveau café français, tenu par M. Maugard,) pour venir en aide à une famille pauvre, que la dite loterie, sera tirée, lundi soir, 25 courant, à 9 heures du soir, dans l'établissement. TÉMOIGNAGE D'ESTIME.—Les officiers et militaires de la paroisse de Charlesbourg, ont présenté le premier mai courant à leur capitaine, M. Jacques Trudel, un mandat qu'ils ont élevé devant sa demeure, en témoignage de l'estime et de l'amitié qu'ils ont pour lui. Dès que le pavillon fut hissé, plusieurs salves furent tirées par les militaires sous le commandement de Lt-Colonel Jos. Laurin, commandant de la division régimentaire du comté de Québec, qui avait été invité à assister à cette fête. Un banquet digne de la circonstance fut donné par le capitaine Trudel, pendant lequel une bande de musiciens de Charlesbourg joua des airs harmonieux. La fête fut couronnée par un superbe feu d'artifice, l'œuvre d'un artificier de cette paroisse.—(Communiqué.) RETROUVÉ.—Une dépêche de Montréal en date d'hier demande que le corps de M. Thomas Rimmer, de la maison Rimmer, Gunn & Cie, de cette ville, et qui avait disparu depuis quelques jours, a été retrouvé jeudi soir dans le lieu vis-à-vis Verchères. On a trouvé sur lui un mouchoir marqué à son nom, quelques cartes de visite et une montre d'or. COUR DE POLICE.—Devant le Juge Doucet. La cause de la collision du chemin à barrières de la Rive nord contre Patrick O'Neil, pour avoir traversé en calèche la barrière sur le chemin de grève aux foulons, sans en payer le taux, a été accordée et le défendeur condamné à dix cents d'amende ou à quinze jours de prison. COUR DE RECORDER.—Ellis Boyle, Mary Hughes et Ellen Hughes, insultes à Ann Wright, condamnées chacune à \$1 et aux frais ou 8 jours. Hugh McDonald, étranger, ivre, renvoyé. Bulletin Maritime. AVIS AUX MARINERS. Des préparations étant nécessaires au phare de la Traversée, et vu la clôture précipitée de la navigation l'hiver dernier, ces travaux n'ayant pu être faits, la lumière flottante de Miramouche et le sifflet à vapeur resteront jusqu'à avis contraire. Dans le temps de brume et les tempêtes de neige, le sifflet sera sonné

LETTRE DE M. DORION.

Messieurs les Rédacteurs du Bien Public, La Minerve revenant à la charge sur son numéro du 15 mai, dit: "Quant à la scène de la résignation, faite avant le fameux vote, nous sommes confondus de l'audace des journaux rouges qui nient ce fait connu de tant de députés et d'autres personnes. Nous serions curieux de savoir si M. Fiset et ses collègues auraient le courage au pluriel l'effronterie de nier aussi; eux qui ont été les principaux organes de M. Dorion auprès du malheureux chef des Métis pour lui serrer son mandat, et lorsqu'ils n'avaient pas le courage d'empêcher son expulsion." Je nie encore cet allégué effronté, et je défie la Minerve de le prouver. Elle dit de plus dans son numéro du 15: "M. Fiset nie avoir agi d'après les injonctions de M. Dorion. Nous le croyons presque. Un autre, en rapports plus étroits avec M. Dorion, a utilisé son immense naïveté." La Minerve raisonne comme le loup de la fable. Elle s'écrie: Si ce n'est pas toi, c'est donc ton frère. Obligé d'avouer qu'elle a menti effrontément, elle cherche un échappatoire quelconque. Je la défie de nouveau de nommer "cet autre en rapports plus étroits avec M. Dorion."

LETTRE DE M. DORION.

J'ai l'honneur d'être, MM. les Rédacteurs, Votre très-obéissant serviteur, R. FISER, Député de Rimouki. 19 mai 1874.

Autre Lettre de Sir George.

On lit dans la correspondance du Bien Public la lettre suivante: Ottawa, 21 mai. Lettre de Sir George E. Cartier à Sir John, datée à Londres le 22 Février 1873. J'ai le plaisir de vous envoyer avec la présente une note de Lord Lisgar, dans laquelle il raconte ce qui s'est passé le 19 mai 1870 entre lui et le Père Ritchot. Il n'a fait aucune promesse d'amnistie. Il dit seulement qu'il ne manquera pas d'envoyer à la Reine la requête du Père Ritchot pour obtenir l'amnistie. Rappelez-vous que nous avons toujours dit au Père Ritchot et à Mgr. Taché que nous ne pouvions nous prononcer sur la question de l'amnistie et que la décision devait en être laissée à la Reine et au gouvernement impérial. Lors de l'entrevue du 19 mai, Lord Lisgar dit au Père Ritchot que l'expédition militaire n'avait pas été faite dans le but d'opérer quelque arrestation, mais uniquement afin de maintenir la paix, comme on le faisait partout ailleurs. Lord Lisgar a oublié de mentionner ceci dans la note que j'ai vous envoie. Comme il l'a promis, Lord Lisgar a envoyé à la Reine la requête du Père Ritchot demandant l'amnistie. Vous êtes maintenant en état de ré-

LETTRE DE M. DORION.

Messieurs les Rédacteurs du Bien Public, La Minerve revenant à la charge sur son numéro du 15 mai, dit: "Quant à la scène de la résignation, faite avant le fameux vote, nous sommes confondus de l'audace des journaux rouges qui nient ce fait connu de tant de députés et d'autres personnes. Nous serions curieux de savoir si M. Fiset et ses collègues auraient le courage au pluriel l'effronterie de nier aussi; eux qui ont été les principaux organes de M. Dorion auprès du malheureux chef des Métis pour lui serrer son mandat, et lorsqu'ils n'avaient pas le courage d'empêcher son expulsion." Je nie encore cet allégué effronté, et je défie la Minerve de le prouver. Elle dit de plus dans son numéro du 15: "M. Fiset nie avoir agi d'après les injonctions de M. Dorion. Nous le croyons presque. Un autre, en rapports plus étroits avec M. Dorion, a utilisé son immense naïveté." La Minerve raisonne comme le loup de la fable. Elle s'écrie: Si ce n'est pas toi, c'est donc ton frère. Obligé d'avouer qu'elle a menti effrontément, elle cherche un échappatoire quelconque. Je la défie de nouveau de nommer "cet autre en rapports plus étroits avec M. Dorion."

LETTRE DE M. DORION.

J'ai l'honneur d'être, MM. les Rédacteurs, Votre très-obéissant serviteur, R. FISER, Député de Rimouki. 19 mai 1874.

Autre Lettre de Sir George.

On lit dans la correspondance du Bien Public la lettre suivante: Ottawa, 21 mai. Lettre de Sir George E. Cartier à Sir John, datée à Londres le 22 Février 1873. J'ai le plaisir de vous envoyer avec la présente une note de Lord Lisgar, dans laquelle il raconte ce qui s'est passé le 19 mai 1870 entre lui et le Père Ritchot. Il n'a fait aucune promesse d'amnistie. Il dit seulement qu'il ne manquera pas d'envoyer à la Reine la requête du Père Ritchot pour obtenir l'amnistie. Rappelez-vous que nous avons toujours dit au Père Ritchot et à Mgr. Taché que nous ne pouvions nous prononcer sur la question de l'amnistie et que la décision devait en être laissée à la Reine et au gouvernement impérial. Lors de l'entrevue du 19 mai, Lord Lisgar dit au Père Ritchot que l'expédition militaire n'avait pas été faite dans le but d'opérer quelque arrestation, mais uniquement afin de maintenir la paix, comme on le faisait partout ailleurs. Lord Lisgar a oublié de mentionner ceci dans la note que j'ai vous envoie. Comme il l

AU NOUVEAU MAGASIN DE LA RUE ST. JOSEPH.

Draps, Tweeds, Etoffes à Robes, Costumes de Dames, Cotonnades, Lainages, Indiennes, Bonneteries.

L. N. HENAULT, Marchand de Nouveautés, BLOC BRUNET, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUÉBEC.

Marchandises de Fantaisie, Soiries, Rubans, Chapeaux, Fleurs, Dentelles, Parasols, En tout cas.

INFAILLIBILITE.



UN GRAND BIENFAIT Pour l'humanité souffrante. LA PLUS Grande Découverte du Siècle POUR LA Première fois importée en Canada.

IL A GUÉRI DES MILLIERS DE PERSONNES.

DIAMOND RHEUMATIC CURE

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, et de quelques patients du propriétaire qui y recourait tant qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le recommandent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclame si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter le moyen de confection. La réputation de ce remède s'étendit rapidement et bientôt, des demandes, des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des États-Unis; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce," sans aucun effort, il s'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu la préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux, nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissions immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services justifiés inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin; nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'indigé, et par conséquent des millions de cœurs nous rendent grâces.

Dans les cas ordinaires, une dose ou deux de quelques fois suffit toujours à bout de quelques jours, et nous venons à bout de guérir les personnes souffrantes ne pouvant résister à un autre remède, et par conséquent des millions de cœurs nous rendent grâces.

Ce remède est préparé par un médecin soigneux, expérimenté et consciencieux, qui obéit à de nombreux amis qui se trouvent dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force du remède dans son plus haut état de pureté et est supérieure à aucun autre remède composé contre ce terrible malade.

Des milliers de personnes ont été guéries par l'usage de ce remède. De faibles, malades, créatures souffrantes qu'elles étaient, elles sont devenues fortes, pleines de santé et de bons humeurs. Les personnes souffrantes ne peuvent résister à en faire l'essai.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province et particulièrement chez J. E. BURKE, Pharmacien.

Si l'arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de le procurer.

DE VINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, rue N. Dame, Agents-Général pour la Province de Québec.

Prix: \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$3.00. 15 Avril 1874-1a

Attendu tous les jours

PAR LA Barque SURPRISE, des Barbades.

336 Barriques, 44 Tierces et 51 Tonnes de Strop de choix.

A vendre par JOHN ROSS & Cie, Québec, 22 mai 1874-5f

EN DECHARGEMENT

NAVIRE MELMERLY.

119 Tierces de Sucre Brillant Rafiné, 625 Sacs de Riz Rangon, 100 Caisse de Méridans Mûlés, 60 " de Sel de Table et Jarre, 10 Douzaines de Boîtes de Gelatine, 45 Barils de Soufre en Fleur et en Canon, 25 " Huile d'Olive de Mogadore, 25 Caisse Huile de Castor de choix, 10 Sacs de Salpêtre, 20 Barils d'Alun.

A vendre par JOHN ROSS & Cie, Québec, 22 mai 1874-10f

HUILE DE CHARBON.

Une charge d'Huile de Charbon la meilleure marque "Standard," sera ici dans cinq ou six jours.

A vendre par JOS. LEPAGE, 14, rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec, 22 mai 1874.

Annonces Nouvelles.

RECU

PAR LES Navires "Euclid" et "Pride of England."

450 Caisse assorties d'Huile d'Olive, 30 Ballots de Noix, 50 " d'Avellanes, 25 " d'Orbes de Mill et Chanvre, 225 Boites Mascrot Français et Vermicelle, 50 Barils de Composé, 100 " de Soda à Laver, 100 Barils de Bicarbonate de Soude.

A vendre par JOHN ROSS & Cie, Québec, 23 mai 1874-10f

Reçu Maintenant

PAR LE "Cotopaxi" et le "Dominion."

210 Caisse, 600 Demi-Boites, 116 Boites de Thé Congou et Souchong du fin au plus fin, 150 Boites de Blanc de Balaine de Belmont, 6" et 12", 15 Barils de Céruse de Londres, 10 Caisse de Chocolat et Coco de Taylor, 100 Barils de Baisin de Corinthe, le plus fin Patias, 250 Boites de Baisin de Valence, 50 Caisse de S'rdines, 65 Caisse de Poivre Blanc et Noir, 5 Barils de Clou de Girofle, 7 " de Piment, 3 Caisse d'Arrowroot.

A vendre par JOHN ROSS & Cie, Québec, 23 mai 1874-10f

Billet Promissaire Perdu.

Un Billet signé par NOBERT EVRELL et endossé par LÉON LAISNÉE a été perdu aujourd'hui. Le public est averti de ne pas le négocier.

Québec, 22 mai 1874-2fp

CHIEN PERDU.

Samedi dernier, un Chien de Chasse (Pointer), répondant au nom de "Dash," âgé de 15 mois. Le corps tout blanc et la tête partie brune. Une récompense généreuse sera donnée à celui qui le ramènera à A. DONALDSON, Mécanicien, ou à GEO. GHEINIE, B-reau du Mercury, Québec, 22 mai 1874-3fp

AVIS PUBLIC.

CANADA, Dans la Cour de District de QUÉBEC, No. 5770.

BENJAMIN GUIGNON, matelot, du lieu appelé "Roseville," dans le comté de Gaspé, présentement à Québec, va Demander.

WILLIAM JAMES, propriétaire de goëlette, du lieu appelé "Tenonille," dans le comté de Gaspé, présentement à Québec, Défendeur.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'un vertu d'un alias Bref d'Exécution émané en cette cause, une Goëlette connue sous le nom de "Village Belle," sera le 1er jour de JUIN prochain, à 10 heures a. m., vendue à la Basse Ville de Québec, près des quais Renaud.

ADRESSE DION, H. C. S. Québec, 22 mai 1874.

TEMPERANCE.

Les Soussignés offrent en vente un stock complet de THÉS, CAFÉS, FRUITS EN CANISTRES, VIANDES CONSERVÉES, SOUPES ET AUTRES EPICERIES.

Le tout de première qualité.

R. & B. M. SHAW & Cie, Basse-Ville, Québec, 22 mai 1874-6f

CIDRE

ET EAUX MINÉRALES ANGLAISES.

Les Soussignés offrent en vente le CIDRE BIEN CONNU DE PENNER, EAUX MINÉRALES ANGLAISES de RAWLING, SODA, POTASSE, SELTZ ET LIMONADE.

R. & B. M. SHAW & Cie, Agents, Basse-Ville, Québec, 23 mai 1874-6f

DEMANDÉS.

On a besoin immédiatement de DRUX APPRENTIS BARBIERS. S'adresser chez VICTOR DESPLATS, 2, c. 46, rue et faubourg St. Jean, Québec, 20 mai 1874-6f

Commis Demandés.

DEUX BONNS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches, et de bonnes recommandations trouveront de l'emploi en s'adressant chez P. E. GODBOUT, 58, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, 19 mai 1874.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & Cie, MERCREDI, le 27 MAI

PAR ORDRE DE B. H. WURTELE, Gér., Syndic Officiel, Dans l'affaire de DLE. PHILOMENE CASTONGUAY, Insolvable.

Par Encan sera vendu MERCREDI, le 27 MAI, à notre Salle d'Encan, rue et faubourg St. Jean, tout le fonds de magasin de librairie de DLE. P. CASTONGUAY, Insolvable, qui sera vendu à tant dans le lot d'après l'inventaire. Les effets et l'inventaire peuvent être vus tous les jours d'11 heures à 1 heure. L'ent est une bonne chance pour celui qui veut ouvrir un magasin de ce genre, vu que les effets sont tout nouveau et achetés à très bas prix.

La vente à DEUX heures précises. OCT. LEMIEUX & Cie, Encanteurs, Québec, 22 mai 1874

VENTE A L'ENCAN

Par CASEY & Cie, Meubles et Effets de Ménage.

MARDI, 26 MAI.

Grande vente en liquidation d'effets nouveaux et de seconde main aura lieu à la Halle du Marché Champlain, Basse-Ville. L'assortiment est considérable, renfermant tout ce qui est nécessaire pour un ameublement. Les personnes désirant se procurer des Tapies auront l'avantage de pouvoir choisir dans un grand assortiment. Les effets sont visibles tous les jours. Vente à UNE heure et demie. CASEY & Cie, Encanteurs, Québec, 22 mai 1874.

A VENDRE.

Nous avons reçu instruction de vendre la cargaison de la Barque "JANE," consistant en: quarante Tonneaux de Bois Franc, quatre cents Tonneaux de Pin Jaune, neuf cents Madriers et quinze cents quatre vingt-cinq Douves R. O. W. T., le tout dans la Baie Tortue, Rivière Blanche, ou dans le voisinage.

JOHN SHABPLES, FILS & Cie, Agents, Québec, 19 mai 1874.

A VENDRE.

400 Acres de Terre, à sept milles de la Station de Methu's Mills, et pourvus d'Etable, Merisier, Epinette Rouge, Bouleau et autres bois de valeur. Prix, \$3 l'acre. S'adresser à J. BELL FORSYTH & Cie, Rue St. Pierre, Québec, 21 mai 1874-3f

AVIS PUBLIC

Et par ces présentes donné que des soumissions séparées, cachetées, endossées "Soumission" et adressées au Soussigné seront reçues jusqu'à MARDI, le 26 du courant, à 4 heures P. M., pour l'excavation et le remplissage des services d'eau dans la rue St. Joseph, St. Roch, suivant les informations que l'on peut obtenir à ce bureau.

Chaque soumission sera faite sur un blanc imprimé que l'on se procurera au bureau du soussigné. Chaque soumission portera la signature de deux personnes solvables qui voudront se porter cautions pour l'exécution de l'ouvrage.

La Corporation ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat.

Corporation de Québec.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 20 mai 1874

AVIS PUBLIC

Et par ces présentes donné que des soumissions séparées et cachetées, endossées "Soumission" et adressées au bureau du soussigné jusqu'à MARDI, le 26 du courant, à 4 heures P. M., pour les fournitures suivantes dont la Corporation peut avoir besoin d'un premier jour de Mai 1875, à savoir:

Tuyau de Plomb de l'épaisseur requise et d'un diamètre intérieur de 2 pouce, 2 pouce et 1 pouce à tant 1 quintal de 112 livres. Plomb en Gueuses ou Saumons pour Joint au joint. Objets en fonte de Fer, y compris le coût des modèles, etc., à tant 1 quintal. Objets en Fonte de C'ivre à tant 1 quintal. Ouvrages en Fer Forgé par livre. Chevilles Taraudées par livre.

L'on peut soumissionner pour tous les objets ci-dessus mentionnés ou pour un seul à volonté.

Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné. Chaque soumission portera la signature de deux personnes responsables qui voudront se porter cautions pour la due exécution du contrat.

Le contracteur payera au notaire le coût de la rédaction du contrat.

CHS. BAILLAIRGÉ, Ingénieur de la Cité, Québec, 21 mai 1874-5f

PENSION PRIVÉE.

DEUX MESSIEURS pourront trouver une excellente pension dans une famille. S'adresser à CE BUREAU, Québec, 20 mai 1874.

PROCLAMATION

ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE Sa Majesté la Reine.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 21 mai 1874

Pour répondre aux vœux des citoyens de Québec qui désirent avoir l'occasion de témoigner de leur attachement et de leur fidélité à la personne et au Trône de Notre TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE en célébrant, comme à l'ordinaire, l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, la prière respectueusement de vouloir bien observer LUNDI prochain, 25 de ce mois, comme jour de fête générale en cette cité.

OWEN MURPHY, Maire de Québec, Certifié, L. A. CANNON, Greffier de la Cité, Québec, 21 mai 1874-3f

IMMENSE VENTE

DE MARCHANDISES

SECHES.

Abandon du Commerce de Détail pour aller en Gros.

\$150,000

Cent cinquante mille piastres valant de Marchandises Sèches offertes au prix coûtant et au dessous.

Tout le fonds sera vendu sans réserve.

Le Magasin sera fermé

VENDREDI et SAMEDI

Le 22 et 23 courant

pour nous donner le temps de remarquer les Marchandises.

LA VENTE COMMENCERA

LUNDI MATIN,

le 25 du courant, à 9 heures, et le Magasin se fermera tous les soirs à six heures pour donner aux jeunes gens le temps de mettre à l'ordre leurs départements respectifs.

La vente se fera pour argent comptant, et aucune marchandise ne seront envoyées en approbation.

Ayant pris le Magasin en Gros de M. P. Shee à la Basse-Ville, nous préférons vendre ici, notre fonds, à de grands sacrifices, plutôt que de le transporter là.

C'est une magnifique occasion offerte au marchand désireux d'occuper le plus beau magasin et le meilleur poste d'affaires de la Haute-Ville.

Nous en avons le loyer pour des années avenir et nous sommes prêts à l'abandonner en aucun temps à quiconque le désirera.

LEGER & RINFRET,

21, Rue la Fabrique.

Notice du Dr. Pourtier

Comme la rumeur a circulé que le Dr. POURTIER avait cessé de pratiquer comme Chirurgien-Dentiste cette notice est adressée au public pour le prévenir contre une telle fausseté. Bien loin d'avoir cette idée, le Dr. Pourtier vient d'agrandir son établissement et espère que sa nombreuse clientèle et le public l'honoreront toujours de leur confiance comme par le passé. Même adresse, 15, rue St. Jean, vis-à-vis la rue du Palais, Haute-Ville. Québec, 21 mai 1874.

Savonnerie Caledonia, MONTREAL.

Le Soussigné est prêt à prendre des ordres pour les SAVONS manufacturés dans la maison ci-dessus, et dont les produits sont supérieurs. HENRY GLASS, Agent, Québec, 21 mai 1874-10f

Corporation de Québec.

Bureau de l'Ingénieur de l'Aqueduc. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 20 mai 1874.

AVIS PUBLIC

Est par ces présentes donné que des soumissions cachetées endossées "Soumission pour Joints," et adressées au Soussigné seront reçues d'11 à MARDI prochain, le 26 du courant, à 4 heures P. M., pour l'ouvrage en plomb du Département de l'Aqueduc, savoir: pour les Joints des Tuyaux en Plomb pour les services d'eau à tant par joint, y compris l'étain, etc.

Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné. Chaque soumission portera la signature de deux personnes solvables qui voudront se porter cautions pour l'exécution du contrat.

La Corporation ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur paiera la rédaction du contrat.

CHS. BAILLAIRGÉ, Ingénieur de l'Aqueduc, Québec, 21 mai 1874-5f

AVIS PUBLIC

Est par ces présentes donné que des soumissions séparées et cachetées, endossées "Soumission" et adressées au bureau du soussigné jusqu'à MARDI prochain, le 26 du courant, à 4 heures P. M., pour les fournitures suivantes dont la Corporation peut avoir besoin d'un premier jour de Mai 1875, à savoir:

Tuyau de Plomb de l'épaisseur requise et d'un diamètre intérieur de 2 pouce, 2 pouce et 1 pouce à tant 1 quintal de 112 livres. Plomb en Gueuses ou Saumons pour Joint au joint. Objets en fonte de Fer, y compris le coût des modèles, etc., à tant 1 quintal. Objets en Fonte de C'ivre à tant 1 quintal. Ouvrages en Fer Forgé par livre. Chevilles Taraudées par livre.

L'on peut soumissionner pour tous les objets ci-dessus mentionnés ou pour un seul à volonté.

Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera au bureau du soussigné. Chaque soumission portera la signature de deux personnes responsables qui voudront se porter cautions pour la due exécution du contrat.

Le contracteur payera au notaire le coût de la rédaction du contrat.

CHS. BAILLAIRGÉ, Ingénieur de la Cité, Québec, 21 mai 1874-5f

PENSION PRIVÉE.

DEUX MESSIEURS pourront trouver une excellente pension dans une famille. S'adresser à CE BUREAU, Québec, 20 mai 1874.

PROCLAMATION

ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE Sa Majesté la Reine.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 21 mai 1874

Pour répondre aux vœux des citoyens de Québec qui désirent avoir l'occasion de témoigner de leur attachement et de leur fidélité à la personne et au Trône de Notre TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE en célébrant, comme à l'ordinaire, l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, la prière respectueusement de vouloir bien observer LUNDI prochain, 25 de ce mois, comme jour de fête générale en cette cité.

OWEN MURPHY, Maire de Québec, Certifié, L. A. CANNON, Greffier de la Cité, Québec, 21 mai 1874-3f

Propriété à Vendre.

Une magnifique Maison à 2 étages sur Grange, Remise, etc., et une terre de 4 arpents de profondeur sur un arpent, et 4 arpents de front, situés au ter rang de Lévis, au milieu des Docks, à bonnes conditions. S'adresser sur les lieux à JOSEPH CARRIER, Propriétaire, Lévis, 12 mai 1874-2sp

huit secondes, puis un intervalle de huit secondes, rommés de nouveau huit secondes, suivi d'un intervalle de deux minutes et vingt secondes.

Conformément à l'avis ci-dessus, il n'y aura pas de phare, ni sifflet à Manicougan jusqu'à avis du contraire.

Le phare flottant de l'île Rouge sera placé dans quelques jours. Avis en sera donné.

La liste No. 5 des arrivages va jusqu'à 350 vaisseaux.

Le 9 du courant, 475 vaisseaux avaient mis à la voile, et une centaine à peu près sont arrivés dans le port.

Le steamer Hilloe, de la Dominion Line, est parti hier à 3 h. p. m. pour Londres avec 7 passagers de chambre et une cargaison générale de Montréal.

Le steamer Corinthian, de la ligne Allan, capt. Scott, est arrivé de Montréal hier soir et est parti pour Glasgow aujourd'hui.

Le steamer Linda, capt. Boll, de Barrow, est arrivé dans le port hier à 4 h, chargé de lisses pour le Grand Tronc.

Le steamer Contest est parti hier soir pour la station de Bic avec 36 pilotes.

La barque Elda, capt. Anderson, de Sandefjord, est en chargement à la Rivière Ouelé.

Le navire Shandon, capt. McVicar arrivé de Montréal hier à la mémoire du vapeur William, est reparti immédiatement.

Annonces Nouvelles.

Contrats des Malles—Wm. G. Sheppard. Cave à Louer—R. & B. M. Shaw & Cie. Gros Sel de Liverpool—Gibb, Laird & Cie. Reçu—John Ross & Cie. Reçu maintenant—do. Corporation de Québec—C. Baillairgé.

Revue Financière et Commerciale.

Québec, 23 mai 1874. Montant perçu à la douane de Québec, le 22 du courant, dans le Port de Québec, \$9,953 23.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 2h. p. m., 23 mai 1874. O. 12 1/2. Change sterling 88 1/2. Greenbacks 88 1/2 à 89.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

Vendredi, 22 mai 1874. Fleur—Recettes 2 600 qrts; Extra Supérieur 6 35 à 6 40; Extra 6 00 à 6 10; Porte de Boulangers, 5 70 à 5 90; Extra du Printemps 5 40 à 5 50; Superfine 0 00 à 5 25; Fine 4 75 à 4 95; Middlings 4 40 à 4 50.

Marché tranquille à des prix sans changement excepté l'Extra du Printemps, qui est de 5c plus bas. Ventes hier après l'E-change—200 Extra Supérieur 6 35; 500 Extra 6 00; 500 Extra du Printemps 5 40; 200 de 50, et 800 du Canal Welland 5 40; ce matin 50 Forte de Boulangers 5 85; 100 de Choix 6 15; 500 Extra du Printemps 5 40; 200 de 50; 100 de Brillante 5 70; 50 Superfine 5 25; 60 Fine 4 75; 50 de 4 85, et 200 de 4 80.

Blé—Recettes 89,618 mts; ventes une cargaison 18,009 mts No 2 Chicago à 94, 1 25, une charge d'Érié, de H. C. L. 35.

GRAINS BRÉS—Nominal. Blé d'Inde, 70c. Pois, recettes 800 mts, 88 à 90c; Avoine, recettes 1,000 mts, à 55c. GRAINES—Tréfle, 11c à 11 1/2; Mil 2 00 à 3 15 par 45 lbs.

DEMBRES—Lard Mes, nouveau, 18 50 à 19 00; vieux, 18 25; Venise 75 quats à 18 25; Thin, du v. nte 70 quats à 17 50; Saindoux, vente 50 tinettes à 11 1/2; Beurre recettes 135 tinettes à 22c; Fromage, 13c à 16c; Œufs, 1c à 14c.

ALCOOLS—Recettes 28 qts. Potasse, bas, 5 85 à 5 90.

RAPPORT MARITIME

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 22 Mai—Navire Challenge, McBride, Greenock, 6 Avril, J. Connolly, charbon. —Louis, Melson, Liverpool, 7 Avril, Hans Hagens, sel.

—Zim, Sloan, Nouvelle-Orléans, 15 Avril, DeWol & Powell, lest. —Galathée, Olsen, Bergen, 31 Mars, A. Gilmour & Cie, lest.

—Arran, Dumaresq, Liverpool, 18 Avril, A. Gilmour & Cie, sel, etc. —Cycla, Turnbull, Newcastle, 31 Mars, N. Coulthurst, charbon, etc.

—Frid. of Berged, New, Liverpool, 13 Carbay & Routh, cargaison générale. —Princess Alexandra, McKenzie, Dundon, 11 Avril, Robertson & Cie, charbon. —Victory, Prond, Havre, 11 Avril, A. Gilmour & Cie, lest.

—Ann Gray, Ellis, Greenock, 10 Avril, W. Crawford & Fils, charbon. —City of Montreal, Biggam, Glasgow, 8 Avril, Allan, Bae & Cie, cargaison générale.

Barque Cimosa, Glover, Liverpool, 7 Avril, A. Gilmour & Cie, charbon. —Liberty, Williams, Dundee, 4 Avril, R. B. Dobell & Cie, lest.

—Notpuna, Winnes, Skien, —

